

Administration de l'aéroport international d'Halifax

Plan d'accessibilité – Rapport d'étape

1^{er} juin 2025

Introduction

À l'AAIH, nous nous engageons à éliminer les obstacles à l'accessibilité et à fournir une aéroport inclusive pour les personnes ayant différentes capacités. Nous avons publié un Plan d'accessibilité en juin 2023, ainsi qu'un rapport d'étape en juin 2024, qui prennent en compte de nombreuses fonctions d'accessibilité qui ont été ciblées lors de consultations avec notre communauté, en plus des dispositions des lois et règlements pertinents. Le Plan d'accessibilité et le rapport d'étape 2024 comprenaient aussi des éléments clés qui sont reflétés dans le Plan stratégique quinquennal de notre aéroport, publié en 2022. Parmi ceux-ci figurent les efforts visant à « Défendre les gens et la collectivité » et à « Faire progresser le programme À la mode Stanfield », dans le cadre des engagements fondamentaux de l'AAIH. Le présent rapport d'étape fait le point sur les fonctions d'accessibilité prévues dans le Plan d'accessibilité et le rapport d'étape 2024.

Nos efforts précédents en matière d'accessibilité à l'AAIH ont été reconnus en 2019 en obtenant la certification or de la Fondation Rick Hansen. Nous sommes heureux d'avoir reçu la certification Or en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen, version 4.0, une fois de plus en 2024. Notre Plan d'accessibilité a permis d'améliorer davantage nos programmes d'accessibilité existants, qui comprennent une assistance au débarcadère, les Aviateurs de l'autisme comprenant des visites de familiarisation, le programme de zoothérapie d'Ambulance Saint-Jean, l'affichage en braille, les toilettes sans obstacle et de nombreuses portes à manœuvre motorisée. Ces programmes sont soutenus par un programme de formation en service à la clientèle reconnu à l'échelle mondiale, À la mode Stanfield, et le programme de bénévolat, qui a été crucial pour s'assurer d'offrir un milieu accueillant, sûr et accessible.

À l'occasion de la Semaine nationale de l'accessibilité, Halifax Stanfield réaffirme fièrement son engagement continu à offrir un environnement inclusif et accessible à tous. Tout au long de la semaine, l'aéroport fera la promotion de ses fonctionnalités accessibles sur les médias sociaux, organisera des ateliers de formation spécialisés pour le personnel et distribuera des ressources éducatives pour sensibiliser davantage les gens à l'importance que revêt l'accessibilité. Ces initiatives témoignent de l'engagement d'Halifax Stanfield à éliminer les obstacles, à améliorer l'expérience de voyage pour chacun et à favoriser une culture d'inclusion au sein de notre communauté aéroportuaire.

Pour élaborer le présent rapport d'étape, nous avons fait appel à Atlantic Accessibility Consulting pour mener des consultations avec des organisations axées sur l'accessibilité ainsi qu'avec des personnes handicapées et contribuer à l'élaboration du rapport. Le rapport renferme des renseignements sur les résultats de chaque initiative en matière

d'accessibilité prévue dans le Plan d'accessibilité, y compris la façon dont chaque initiative a été mise en œuvre, le délai de mise en œuvre et les obstacles ou les difficultés rencontrés pendant la mise en œuvre.

Nous continuerons de consulter la communauté des personnes handicapées et de mettre à jour notre Plan d'accessibilité, conformément aux dispositions des lois et règlements applicables, pour prévenir l'apparition de nouveaux obstacles et, dans la mesure du possible, remédier rapidement à ceux existants. Ce rapport ainsi que notre engagement aux présentes reflètent nos efforts continus pour offrir une aéroport accessible aux personnes ayant différentes capacités et contribuer à un Canada sans obstacle.

Survol

L'AAIH est soumise à de nombreuses lois, réglementations et normes relatives à l'accessibilité, y compris la *Loi sur les transports au Canada* (LTC), qui comprend des exigences pour le transport de personnes handicapées. Il existe des dispositions réglementaires sur l'accessibilité dans la LTC au paragraphe 170(1), qui comprend le Règlement sur les transports accessibles aux personnes handicapées (RTAPH) lequel définit les exigences en matière d'accessibilité pour les fournisseurs de services de transport.

L'AAIH est également soumise à la *Loi canadienne sur l'accessibilité* (LCA), établie en 2019 dans le but d'assurer un Canada exempt d'obstacles. L'objectif de la LCA est d'identifier et de supprimer les obstacles, ainsi que de prévenir l'apparition de nouveaux obstacles dans les domaines suivants :

- a) l'emploi;
- b) l'environnement bâti;
- c) les technologies de l'information et des communications;
- d) les communications, autres que les technologies de l'information et des communications;
- e) l'acquisition de biens, de services et d'installations;
- f) la conception et la prestation de programmes et de services;
- g) les transports.

La LCA comporte des règlements pour de nombreux réseaux au Canada, y compris le réseau de transport qui comprend les aéroports et s'applique à l'AAIH. Il existe des dispositions réglementaires sur l'accessibilité dans la LCA au paragraphe 63, qui comprend le Règlement sur l'établissement des plans et des rapports en matière de transports accessibles (REPTA). Le REPTA impose aux entités de transport réglementées, y compris l'AAIH, de préparer un plan d'accessibilité triennal ainsi que des rapports d'étape chaque année entre les mises à jour du plan.

En raison de la nature de l'aéroport, de nombreuses organisations différentes sont responsables d'offrir des services dans l'aérogare, et par conséquent, des efforts supplémentaires doivent être déployés pour garantir que les services destinés aux personnes handicapées soient cohérents et complets lorsque les passagers se déplacent d'une zone de l'aérogare à une autre. Cela permettra de veiller à ce que les personnes

handicapées ne courent pas de risques ou ne reçoivent pas un service inadéquat. Il est important de noter que l'AAIH s'engage à créer un milieu accessible et à réaliser les investissements nécessaires pour y parvenir.

Principes

L'AAIH veillera à ce que ce rapport d'étape soit mis en œuvre en reconnaissance des principes suivants et conformément à ceux-ci, comme énoncés dans la LCA :

- a) toute personne doit être traitée avec dignité;
- b) toute personne doit avoir les mêmes chances d'épanouissement;
- c) toute personne a droit à une participation pleine et égale dans la société;
- d) toute personne doit avoir concrètement la possibilité de prendre des décisions pour soi-même, avec ou sans aide;
- e) les lois, les politiques, les programmes, les services et les structures doivent tenir compte des handicaps des personnes, des différentes façons dont les personnes interagissent avec leur environnement ainsi que de l'intersection des différents types d'obstacles et de discrimination;
- f) les personnes en situation de handicap doivent participer à l'élaboration et à la conception des lois, des politiques, des programmes, des services et des structures;
- g) le développement et la révision des normes d'accessibilité et l'élaboration de règlements doivent être réalisés dans le but d'atteindre le plus haut niveau d'accessibilité pour les personnes handicapées.

Définitions

Les définitions suivantes s'appliquent au présent rapport d'étape :

LCA désigne la *Loi canadienne sur l'accessibilité*.

Côté piste désigne la zone restreinte de l'aéroport au-delà du contrôle de sécurité des passagers, c'est-à-dire les passerelles, l'aire de trafic, la piste, etc.

RTAPH désigne le Règlement sur les transports accessibles aux personnes handicapées.

REPRTA désigne le Règlement sur l'établissement des plans et des rapports en matière de transports accessibles.

Dispositif d'assistance désigne toute aide à la mobilité, aide à la communication ou tout dispositif médical ou autre spécialement conçus pour aider une personne handicapée en lien avec son handicap.

Obstacle désigne tout élément physique, architectural, technologique, comportemental ou basé sur l'information ou les communications, ou résultant d'une politique ou d'une pratique, qui entrave la participation pleine et égale à la société des personnes ayant un handicap, qu'il s'agisse d'un handicap physique, mental, intellectuel, cognitif, sensoriel, d'apprentissage, de communication, ou d'une limitation fonctionnelle.

ASFC désigne l'Agence des services frontaliers du Canada.

Débarcadère désigne une zone située à l'extérieur d'un bâtiment d'aérogare où les passagers sont pris en charge ou déposés et qui appartient et qui est exploitée, louée ou autrement contrôlée par l'exploitant du bâtiment d'aérogare.

Handicap désigne toute déficience, y compris une déficience physique, mentale, intellectuelle, cognitive, sensorielle, d'apprentissage, de communication, ou une limitation fonctionnelle, permanente, temporaire ou épisodique, évidente ou non, qui, en interaction avec un obstacle, entrave la participation pleine et égale d'une personne à la société.

FIDS est l'acronyme anglophone des tableaux d'affichage des vols.

Côté ville désigne la zone qui n'est pas soumise à des restrictions de sécurité, telle que la zone des arrivées et les débarcadères, le stationnement, la zone consacrée aux enregistrements, l'aire de restauration, etc.

Dispositif de mobilité désigne tout fauteuil roulant manuel ou électrique, scooter, fauteuil d'embarquement, déambulateur, canne, béquille, prothèse ou toute autre aide spécialement conçue pour aider une personne handicapée en lien avec sa mobilité.

Animal d'assistance désigne un chien qui a été entraîné de manière individuelle par une organisation ou une personne spécialisée dans l'entraînement de chiens d'assistance pour accomplir une tâche visant à aider une personne handicapée en lien avec son handicap.

La consultation est primordiale pour notre plan

En travaillant avec une organisation professionnelle en accessibilité, nous avons mené de vastes consultations auprès de la communauté de l'accessibilité et de personnes handicapées, et les commentaires reçus ont éclairé l'élaboration du Plan d'accessibilité et du présent rapport d'étape. Nous continuerons à consulter la communauté de l'accessibilité dans le cadre de la mise en œuvre de nos initiatives en matière d'accessibilité dans les domaines suivants :

- a) l'emploi;
- b) les technologies de l'information et des communications;
- c) les communications;
- d) l'acquisition de biens, de services et d'installations;
- e) la conception et la prestation de programmes et de services;
- f) les transports;
- g) la formation;
- h) les améliorations technologiques.

Généralités

Processus de rétroaction

Alors que nous poursuivons la mise en œuvre de notre Plan d'accessibilité et du présent rapport d'étape, nous sommes ouverts à tous les commentaires et disposons de moyens exhaustifs pour recevoir les commentaires du public. La personne responsable de recevoir ces commentaires pour l'AAIH est le coordonnateur des relations communautaires et avec la clientèle.

Il y a plusieurs façons de faire part de ses commentaires, et elles sont indiquées sur le site Web de Halifax Stanfield sous l'onglet « Contactez-nous ».

Il est possible de communiquer avec le coordonnateur des relations communautaires et avec la clientèle par les moyens de communication suivants :

- par téléphone, en composant le numéro de téléphone local ou le numéro gratuit fourni;
- par courriel, à l'adresse fournie;
- par message, à l'aide du formulaire de rétroaction des clients disponible sur le site Web;
- par lettre, à l'adresse fournie;
- par voix à télécscripteur, en composant le numéro de téléphone gratuit fourni;
- par télécscripteur à voix, à l'aide du code fourni;
- par message, par l'intermédiaire des plateformes de médias sociaux utilisées par l'aéroport; à savoir Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn.

La description du processus de rétroaction est publiée sur notre site Web et explique comment formuler des commentaires de façon anonyme, comment nous les recueillerons, etc.

La description du processus de rétroaction est également disponible sur demande dans les autres formats suivants :

- version imprimée;
- en gros caractères;
- en braille;
- format audio;

- un format électronique compatible avec les technologies d'adaptation destinées à aider les personnes handicapées.

Une personne peut demander un autre format de la description du processus de rétroaction au moyen de l'une des options de contact indiquées à la page « Contactez-nous » du site Web de Halifax Stanfield ou de toute autre option de contact fournie dans le présent rapport d'étape.

Nous vous fournirons les autres formats demandés dans les délais suivants :

- en braille et en format audio : 45 jours après la réception de la demande;
- dans tout autre format : 15 jours après la réception de la demande;

Si une personne demande un autre format, nous ferons tout notre possible pour clarifier avec elle ses besoins en ce qui concerne la taille des polices, le style du texte, etc.

Commentaires reçus

Depuis la publication du Plan d'accessibilité en juin 2023 et du rapport d'étape 2024, nous avons reçu des commentaires dans le cadre du processus à suivre décrit ci-dessus. Ces commentaires sont présentés ci-dessous, accompagnés d'une explication concernant le suivi effectué et les mesures prises pour y donner suite, conformément aux exigences du REPRTA.

Commentaire	État
Nous avons reçu un commentaire le 22 décembre 2023 sur les toilettes universelles de la salle d'embarquement transfrontalière vers les États-Unis. Le commentaire portait sur le manque de portes à manœuvre motorisée menant aux toilettes universelles et sur le manque d'espace de manœuvre dans les toilettes universelles, en particulier lorsque plus d'une personne s'y trouve.	Terminée L'équipe des relations avec la clientèle a répondu rapidement à ce commentaire dans les 24 heures. Après avoir reçu ce commentaire, nous avons embauché un technicien en solutions d'accès à l'interne pour ajouter un ouvre-porte automatique aux deux toilettes universelles de cette zone afin de faciliter l'accès à ces pièces, ce qui a été achevé en 2024. L'espace de manœuvre est insuffisant dans les toilettes universelles. Cependant, en raison du manque d'espace disponible pour une simple rénovation, les modifications d'accessibilité à ces toilettes seront achevées lorsqu'une rénovation complète de cette zone sera planifiée, conformément aux exigences du paragraphe 220 (2) du <i>Règlement sur les transports accessibles aux personnes handicapées</i>.
Nous avons reçu un commentaire le 22 avril 2024 concernant l'accès à l'arrêt d'autobus à Halifax Stanfield. Le commentaire portait sur la fermeture temporaire du trottoir sur lequel se trouve l'arrêt d'autobus, qui ne prévoyait pas d'autre itinéraire accessible. Il portait aussi sur le	En cours L'équipe des relations avec la clientèle a répondu rapidement à ce commentaire dans les 24 heures. Elle a informé le client que des panneaux avaient été installés pour indiquer aux usagers l'emplacement de l'arrêt d'autobus pendant les travaux. Elle lui a posé d'autres questions pour

manque de panneaux directionnels menant les usagers de l'aérogare à l'arrêt d'autobus.	obtenir des éclaircissements, mais n'a pas encore reçu de réponse. L'AAIH est en train d'élaborer une nouvelle procédure pour les travaux de construction et de maintenance afin de garantir que des indications sont fournies vers d'autres itinéraires. L'AAIH travaille également à améliorer l'orientation pour enrichir l'expérience des clients.
Commentaire	État
Nous avons reçu un commentaire le 20 novembre 2024 concernant l'emplacement du comptoir des véhicules de location. Le commentaire portait sur le manque de panneaux d'orientation pour indiquer aux usagers l'emplacement du comptoir des véhicules de location au niveau inférieur du garage de stationnement.	En cours L'équipe des relations avec la clientèle a répondu rapidement à ce commentaire dans les 24 heures. Après avoir reçu ce commentaire, les services concernés ont été chargés d'évaluer les panneaux existants et ont déterminé que, bien qu'il y ait des panneaux d'orientation pour indiquer aux usagers le comptoir des véhicules de location, des panneaux supplémentaires sont nécessaires au premier étage du garage de stationnement pour qu'ils puissent facilement localiser le comptoir des véhicules de location. Il est prévu d'installer d'autres panneaux au premier étage du garage de stationnement pour indiquer aux utilisateurs le comptoir des véhicules de location.

Coordonnées :

Pour faire part de vos commentaires ou demander un autre format du Plan d'accessibilité, du présent rapport d'étape ou du processus de rétroaction, communiquez avec l'AAIH par l'une des façons indiquées ci-dessus, à l'aide des coordonnées suivantes :

Téléphone

902-873-4422 ou 1-877-876-4422

Courriel

info@halifaxstanfield.ca

Adresse postale

Administration de l'aéroport international d'Halifax
747, boulevard Bell, Bureau 1610
Goffs (Nouvelle-Écosse) Canada
B2T 1K2

Service Relais par téléscripteur de Bell

Voix à téléscripteur : 1-800-855-0511

Téléscripteur à voix : 711

Publication du rapport d'étape

Le présent rapport d'étape est publié sur le site Web de Halifax Stanfield dans un format qui répond aux exigences du niveau de conformité AA énoncées dans les Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG).

Le présent rapport d'étape est également disponible sur demande dans les autres formats suivants :

- version imprimée;
- en gros caractères;
- en braille;
- format audio;
- un format électronique compatible avec les technologies d'adaptation destinées à aider les personnes handicapées.

Une personne peut demander un autre format au moyen de l'une des options de contact indiquées à la page « Contactez-nous » du site Web de Halifax Stanfield ou de toute autre option de contact fournie dans le présent rapport d'étape.

Nous vous fournirons les autres formats demandés dans les délais suivants :

- en braille et en format audio : 45 jours après la réception de la demande;
- dans tout autre format : 15 jours après la réception de la demande;

Si une personne demande un autre format, nous ferons tout notre possible pour clarifier avec elle ses besoins en ce qui concerne la taille des polices, le style du texte, etc.

Un nouveau Plan d'accessibilité sera élaboré et publié pour le 1^{er} juin 2026, suivi de rapports d'étape.

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Tout au long du processus de consultation initiale pour le Plan d'accessibilité, des possibilités d'amélioration des technologies de l'information et de communication ont été constatées. Certaines de ces initiatives ont été répertoriées, ainsi que les calendriers de leur mise en œuvre dans le cadre du Plan d'accessibilité.

Le présent rapport d'étape fait le point sur l'état de chaque initiative de notre plan d'accessibilité relative aux technologies de l'information et de communication. D'autres initiatives seront incluses dans notre prochain Plan d'accessibilité à venir, à compter de 2026.

Initiatives en matière d'accessibilité	Échéance	État
Des systèmes d'urgence dotés d'avertissements sonores et visuels seront installés dans les aires publiques et privées afin que toutes les personnes puissent être averties en cas d'alarme.	30 septembre 2024	Terminée Des alarmes incendie visuelles ont été installées dans toutes les aires publiques et privées de l'aérogare en 2024, afin que les usagers du site soient avertis en cas d'urgence.
«American Sign Language » sera disponible sur les appareils mobiles de nos bénévoles et permettra d'offrir des formats de communication accessibles aux passagers malentendants.	1 ^{er} décembre 2024	Terminée Quatre iPads sont désormais équipés de services d'interprétation en « American Sign Language » pour les passagers malentendants. Notre équipe de bénévoles a été formée à l'utilisation de ce nouveau service, qui a été mis en place en 2024.
Notre site Web fera l'objet d'un examen complet afin de s'assurer que l'on sait où trouver les liens vers les services accessibles offerts par Halifax Stanfield et que les personnes ayant différentes capacités	31 décembre 2024	Terminée Un examen complet de l'accessibilité du site Web a été effectué en 2024. Des mises à jour ont été apportées pour améliorer l'accessibilité, et le site Web présente clairement des liens vers

peuvent aussi accéder à notre site Web.		les services accessibles offerts par Halifax Stanfield.
---	--	---

Communications (autre que les TIC)

Tout au long du processus de consultation initiale pour le Plan d'accessibilité, des possibilités d'amélioration des communications (autres que les technologies de l'information et de communication) ont été constatées. Certaines de ces initiatives ont été répertoriées, ainsi que les calendriers de leur mise en œuvre dans le cadre du Plan d'accessibilité.

Le présent rapport d'étape fait le point sur l'état de chaque initiative de notre plan d'accessibilité en matière de communications (autre que les technologies de l'information et de la communication). D'autres initiatives seront incluses dans notre prochain Plan d'accessibilité à venir, à compter de 2026.

Initiatives en matière d'accessibilité	Échéance	État
Tous les membres du personnel auront accès à de la formation leur permettant de tenir compte de ce qui suit lorsqu'ils interagissent avec une personne handicapée : • reconnaître et comprendre la nature du handicap de la personne; • si la personne utilise un dispositif d'assistance pour l'aider à entendre, à voir ou à communiquer; • s'il y a des méthodes de communication qui peuvent être utilisées par la personne ou qui peuvent faciliter la communication avec celle-ci.	1 ^{er} juin 2024	Terminée Tous les membres du personnel de l'AAIH ont eu la possibilité de suivre une formation sur l'accessibilité et l'inclusion depuis la publication du Plan d'accessibilité en 2023. L'AAIH a lancé un nouveau programme de formation sur l'accessibilité en 2024 et l'a offert à tous ses employés, fournisseurs de services contractuels et intervenants au moyen d'un programme de gestion de l'apprentissage en ligne. Tous les membres du personnel interagissant avec les passagers doivent obligatoirement suivre cette formation. Elle fera l'objet d'un suivi tant pour le personnel de l'AAIH que pour les fournisseurs de services contractuels grâce à de nouveaux processus de suivi permettant de s'assurer que tous les utilisateurs concernés l'ont suivi.

		D'autres formations sur l'accessibilité seront offertes au personnel de l'AAIH, aux fournisseurs de services contractuels et aux intervenants par le biais d'une communication régulière et d'événements spéciaux, comme des ateliers de formation pendant la Semaine de l'accessibilité.
--	--	---

Acquisition de biens, de services et d'installations

Tout au long du processus de consultation initiale pour le Plan d'accessibilité, des possibilités d'amélioration en matière d'acquisition de biens, de services et d'installations ont été constatées. Certaines de ces initiatives ont été répertoriées, ainsi que les calendriers de leur mise en œuvre dans le cadre du Plan d'accessibilité.

Le présent rapport d'étape fait le point sur l'état de chaque initiative de notre plan d'accessibilité en matière d'acquisition de biens, de services et d'installations. D'autres initiatives seront incluses dans notre prochain Plan d'accessibilité à venir, à compter de 2026.

Initiatives en matière d'accessibilité	Échéance	État
Tous les documents d'appels d'offres publics seront examinés en tenant compte de l'accessibilité afin de prévenir les obstacles.	31 décembre 2024	Terminée Les documents d'appels d'offres publics ont été examinés et mis à jour conformément au Plan d'accessibilité et aux initiatives en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.
Les contrats de location seront modifiés pour que les options de paiement ne soient pas fixées au comptoir, ce qui permettra aux usagers en position assise d'atteindre le système de paiement et de payer	En cours	En cours Les nouveaux contrats de location ont été mis à jour afin de prévoir l'obligation pour les locataires de répondre aux exigences en matière d'accessibilité, y compris celles exigées par la loi, la réglementation ou la politique gouvernementale,

leurs biens et services de manière autonome.		ainsi que les exigences établies par l'AAIH. Les contrats de location font actuellement l'objet d'autres mises à jour afin de renforcer les exigences en matière d'accessibilité des espaces loués et d'en améliorer l'accessibilité.
--	--	---

Conception et prestation de programmes et de services

Tout au long du processus de consultation initiale pour le Plan d'accessibilité, des possibilités d'amélioration à la conception et à la prestation de programmes et de services ont été constatées. Certaines de ces initiatives ont été répertoriées, ainsi que les calendriers de leur mise en œuvre dans le cadre du Plan d'accessibilité.

Le présent rapport d'étape fait le point sur l'état de chaque initiative de notre Plan d'accessibilité en matière de conception et de prestation de programmes et de services. D'autres initiatives seront incluses dans notre prochain Plan d'accessibilité à venir, à compter de 2026.

Initiatives en matière d'accessibilité	Échéance	État
Le programme Tournesol, un programme internationalement reconnu qui permet aux personnes ayant un handicap invisible de déclarer leur handicap dans l'aéroport, sera mis en place et tous les membres du personnel pourront recevoir une formation sur ce programme.	31 décembre 2024	Terminée Le Programme Tournesol a été mis en place à Halifax Stanfield en 2024, permettant aux usagers du site de s'identifier comme ayant un handicap invisible. Une formation pour ce programme a été offerte au personnel et aux bénévoles.
Nous étudions actuellement la possibilité de mettre en place de nouveaux services dans l'aérogare afin d'améliorer l'orientation des personnes ayant diverses déficiences visuelles. Cette initiative ne faisait pas partie du Plan d'accessibilité publié en 2023, mais a été incluse pour suivre l'élaboration de ce service.	31 décembre 2024	Terminée L'AAIH est devenu un partenaire d'accès d'Aira en 2023, qui est une application qui offre des services humain-humain en temps réel, axés sur l'interprétation visuelle au moyen d'une assistance à distance. Le service a été mis à l'essai par plusieurs personnes ayant une déficience visuelle, ce qui a permis de déceler des lacunes dans les cartes et les panneaux

		d'orientation de l'aérogare. Les panneaux d'orientation ont été mis à jour dans certaines zones afin qu'il soit plus facile de s'y déplacer. Des mises à jour continueront d'être apportées aux panneaux à l'avenir.
--	--	---

Initiatives en matière d'accessibilité	Échéance	État
Nous nous engageons à offrir des possibilités d'emploi accessibles dès l'étape du recrutement et tout au long du parcours professionnel des employés de l'aérogare en élaborant une section sur l'accessibilité dans notre politique sur la diversité et l'inclusion, qui définira les procédures d'embauche, et notamment les points suivants : • fournir des postes de travail personnalisables et sans obstacle aux employés ayant divers handicaps; • offrir des mesures d'adaptation en matière d'accessibilité aux employés ayant divers handicaps; • créer des descriptions de poste qui correspondent aux besoins et aux capacités des personnes; • veiller à ce que tous les membres du personnel soient informés de toutes les politiques et procédures, nouvelles ou mises à jour, relatives à l'accessibilité des employés;	31 décembre 2024	Terminée Les offres d'emploi ont été modifiées afin d'encourager les personnes ayant divers handicaps à postuler à des postes au sein de l'AAIH. Nous avons un partenariat continu avec une organisation qui est spécialisée dans le jumelage de personnes ayant diverses expériences à des postes vacants au sein d'organisations qui se sont engagées à l'égard de la diversité et de l'inclusion. Nos postes à pourvoir sont envoyés à cette organisation afin de déterminer si des candidats adéquats se trouvent dans leur réseau. La salle des bénévoles a été renouvelée pour améliorer l'accessibilité à ce programme, notamment en installant une porte à manœuvre électrique à l'entrée et en aménageant une cuisine accessible. L'AAIH collabore avec des organisations axées sur l'accessibilité afin d'encourager les personnes ayant diverses capacités à faire du bénévolat à l'aéroport.

• mieux faire connaître au milieu de l'accessibilité toutes les possibilités d'emploi à Halifax Stanfield; • accueillir des bénévoles ayant différentes capacités au sein de notre programme de bénévolat.		
---	--	--

Initiatives en matière d'accessibilité	Échéance	État
Notre programme de bénévolat sera remanié afin de donner plus d'importance aux possibilités offertes aux personnes handicapées de participer à notre programme de bénévolat.	31 décembre 2024	Terminée La formation pour le programme de bénévolat a été revue et mise à jour par un consultant externe, spécialiste de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, et comprend désormais un langage inclusif pour les usagers ayant diverses expériences.
	1 ^{er} juin 2024	Terminée La salle des bénévoles a fait l'objet d'une évaluation de son accessibilité en 2024, qui a permis de cerner les obstacles à l'accessibilité à la porte d'entrée et dans la cuisine.
	31 décembre 2024	Terminée Des rénovations à des fins d'accessibilité ont été effectuées dans la salle des bénévoles afin d'y installer une porte à manœuvre électrique et d'y aménager une cuisine accessible.
	30 septembre 2024	Terminée Des kiosques d'information accessibles temporaires ont été achetés et installés à trois endroits dans l'aérogare, côté ville et côté piste, pour les bénévoles.
	31 décembre 2025	En cours La planification et la conception sont en cours afin d'offrir trois kiosques accessibles permanents aux bénévoles, qui devraient être installés dans les délais.

	30 septembre 2024	Terminée En collaboration avec l'équipe de l'expérience à l'aéroport et la sécurité, l'AAIH a créé des laissez-passer pour visiteur autorisé. Ils permettent aux bénévoles qui n'ont pas droit à une carte d'identité de zone réglementée d'avoir accès à la zone des départs sécurisées de l'aérogare afin d'aider les passagers.
--	-------------------	--

Transport

Tout au long du processus de consultation initiale pour le Plan d'accessibilité, des possibilités d'amélioration du transport ont été constatées. Certaines de ces initiatives ont été répertoriées, ainsi que les calendriers de leur mise en œuvre dans le cadre du Plan d'accessibilité.

Le présent rapport d'étape fait le point sur l'état d'avancement de chaque initiative de notre Plan d'accessibilité en matière de transport. D'autres initiatives seront incluses dans notre prochain Plan d'accessibilité à venir, à compter de 2026.

Initiatives en matière d'accessibilité	Échéance	État
Il est prévu de faire appel à d'autres fournisseurs de services de transport accessibles afin de mieux répondre aux besoins des passagers handicapés.	31 décembre 2025	En cours D'ici à la fin de l'année, les services au débarcadère vont faire appel à d'autres fournisseurs de services de transport accessibles.

Environnement bâti

Tout au long du processus de consultation initiale pour le Plan d'accessibilité, des possibilités d'amélioration à l'environnement bâti ont été constatées. Certaines de ces initiatives ont été répertoriées, ainsi que les calendriers de leur mise en œuvre dans le cadre du Plan d'accessibilité.

Le présent rapport d'étape fait le point sur l'état d'avancement de chaque initiative de notre Plan d'accessibilité pour l'environnement bâti. D'autres initiatives seront incluses dans notre prochain Plan d'accessibilité à venir, à compter de 2026.

Initiatives en matière d'accessibilité	Échéance	État
Les plans d'évacuation seront abaissés pour que les usagers en position assise ou debout puissent y avoir accès.	1 ^{er} juin 2025	En cours Les plans d'évacuation existants ont été abaissés à des hauteurs accessibles. De nouveaux plans d'évacuation sont en cours d'élaboration et seront installés à une hauteur accessible dans l'aérogare. Ils feront l'objet d'un suivi dans notre prochain Plan d'accessibilité, qui sera publié en 2026.
Nous équiperons notre aérogare de boucles auditives pour les usagers malentendants. Ces boucles seront disponibles aux endroits suivants : ○ les comptoirs d'enregistrement pour les départs; ○ les comptoirs des passerelles; ○ les bureaux d'information et d'aide;	1 ^{er} septembre 2024	Terminée Des boucles auditives ont été installées à tous les comptoirs de service de l'aéroport, sous le contrôle de l'AAIH, notamment aux comptoirs d'enregistrement, aux kiosques d'information, aux comptoirs des portes, etc. Une formation sur les boucles auditives a été mise en place pour le personnel, les bénévoles et les entrepreneurs de l'AAIH à l'aéroport.

○ d'autres bureaux permanents ou lieux où l'on s'échange des renseignements.		Des renseignements sur ces nouvelles boucles auditives ont été ajoutés au site Web afin d'informer les utilisateurs de ce service désormais offert à l'aéroport. Les renseignements en ligne concernant les boucles auditives seront mis à jour afin que les passagers disposent de toute l'information nécessaire sur ce service avant leur arrivée à l'aérogare.
--	--	--

Initiatives en matière d'accessibilité	Échéance	État
Des dispositifs de sécurité tels que des bandes de couleur contrastante, des bandes antidérapantes et des indicateurs tactiles d'avertissement seront installés dans toutes les aires de l'aérogare où se trouvent des rampes, des escaliers, des passages pour piétons et autres, afin d'offrir un environnement plus sécuritaire aux passagers ayant divers handicaps. La priorité sera accordée aux principales voies de circulation.	1 ^{er} septembre 2024	Terminée Des bandes de couleur contrastante et antidérapantes ont été installées sur les nez de marche, et des indicateurs tactiles d'attention ont été posés en haut des escaliers pour les principales voies de circulation dans l'aérogare et le stationnement étagé. Des indicateurs tactiles d'attention ont été installés en haut des escaliers extérieurs en 2024.
	31 décembre 2025	En cours La planification est en cours pour installer, en 2025, des dispositifs d'avertissement de sécurité, y compris des indicateurs tactiles d'attention, selon les besoins, sur les allées extérieures du site.
Les distributeurs de serviettes dans les salles de pause des employés dans l'aérogare seront déplacés, au besoin, afin qu'ils soient à une hauteur accessible et se trouvent près des lavabos.	1 ^{er} juin 2025	En cours Les distributeurs de serviettes seront examinés et déplacés, au besoin, dans les salles de pause des employés afin qu'ils soient à une hauteur accessible et se trouvent près des lavabos.
L'ajout de places de stationnement accessibles pour véhicules électriques dans l'aérogare permettra aux passagers ayant divers handicaps de recharger facilement leur véhicule électrique.	1 ^{er} juin 2024	Terminée Chaque niveau du garage de stationnement comporte une place de stationnement accessible pour les véhicules électriques, soit quatre places au total.
	31 août 2025	En cours Des renseignements sur les bornes de recharge pour VE accessibles seront ajoutés à la section sur l'accessibilité de notre site Web, ainsi que l'emplacement

		des chargeurs, afin que les usagers puissent les repérer.
--	--	---

Initiatives en matière d'accessibilité	Échéance	État
Nous veillerons à ce que la signalisation des places de stationnement accessibles soit bien visible afin que les passagers puissent les trouver facilement.	30 septembre 2025	En cours Un examen approfondi des panneaux des places de stationnement accessibles a été effectué afin de déceler les lacunes. Des panneaux indiquant les places de stationnement accessibles seront installés dans le stationnement extérieur et le garage de stationnement afin de s'assurer que la signalisation est bien visible pour chaque place, afin que les passagers puissent les trouver facilement.
Les trousse de premiers soins seront abaissées dans toutes les zones réservées aux employés afin de permettre à tout le monde d'y avoir accès.	31 juillet 2024	Terminée Les trousse de premiers soins ont été abaissées à une hauteur accessible dans les zones réservées aux employés, conformément à la norme CSA B 651:23.
Des marquages tactiles seront ajoutés aux panneaux permanents d'identification des pièces, au besoin, afin de fournir différents formats d'information à tous les usagers.	1 ^{er} septembre 2024	Terminée Une nouvelle signalisation tactile a été installée à l'entrée de toutes les toilettes publiques et des salles de détente dans l'aérogare.
Deux chargeurs pour les dispositifs de mobilité électrique seront installés dans l'aérogare, l'un côté piste et l'autre côté ville, pour que les passagers à mobilité réduite puissent avoir facilement accès à une source d'alimentation.	31 décembre 2024	Terminée Trois chargeurs pour les dispositifs de mobilité électrique ont été installés dans l'aérogare, un côté piste, un côté ville et un dans la salle d'embarquement transfrontalière vers les États-Unis, pour que les passagers à mobilité réduite puissent avoir facilement accès à une source d'alimentation.

Les distributeurs de papier hygiénique, de savon et de serviettes en papier seront déplacés ou remplacés afin que les distributeurs de l'aérogare se trouvent à une hauteur accessible à tous les usagers.	30 juin 2025	En cours Les distributeurs de papier hygiénique, de savon et de serviettes en papier seront déplacés ou remplacés afin que les distributeurs de l'aérogare se trouvent à une hauteur accessible à tous les usagers. Les travaux sont en cours et seront achevés d'ici la fin du mois de juin.
--	--------------	---

Initiatives en matière d'accessibilité	Échéance	État
Les barres d'appui latérales qui n'offrent qu'un soutien horizontal seront remplacées par des barres d'appui en forme de L qui répondent aux normes d'accessibilité et offrent un soutien adéquat aux personnes qui doivent s'asseoir sur les toilettes.	30 septembre 2025	En cours Les barres d'appui latérales qui n'offrent qu'un soutien horizontal seront remplacées par des barres d'appui en forme de L. La planification est en cours pour confirmer les exigences structurelles et pour obtenir des matériaux supplémentaires au besoin. Les travaux seront achevés d'ici la fin du mois de septembre.
De l'équipement d'évacuation sera installé dans les escaliers de sortie de secours de l'aérogare, y compris dans les zones réservées aux employés, afin que les personnes qui ne peuvent pas se déplacer de manière autonome dans les escaliers puissent évacuer en toute sécurité en cas d'urgence.	31 décembre 2025	En cours L'achat de l'équipement d'évacuation est en cours d'évaluation afin de déterminer si du matériel supplémentaire devrait être ajouté aux mesures d'évacuation déjà en place. Nous avons fait appel à un consultant pour nous aider dans ce projet.
Une salle calme sera construite pour permettre aux passagers de se retirer de la zone générale des passagers pour décompresser.	31 décembre 2025	En cours Le Service de planification et de développement de l'aéroport prévoit la construction d'une salle calme permanente dans le but qu'elle soit utilisée en 2026.
Des tables de changement universel seront installées pour permettre aux usagers une surface plane pour se changer ou à ceux nécessitant l'aide d'un accompagnateur	En cours	En cours Une tables de changement universel a été commandée et reçue, et son installation est prévue au cours de la prochaine année. L'emplacement sera

d'être changés et nettoyés avec dignité et facilité, dans les endroits suivants : ○ Niveau 1 (côté ville) ○ Niveau 2 (côté piste) ○ Zone des départs vers les États-Unis		confirmé après une évaluation approfondie du site. Deux autres tables de changement universel seront installées lors de rénovations futures, en raison de contraintes architecturales dans les toilettes universelles existantes.
---	--	---

Initiatives en matière d'accessibilité	Échéance	État
Les boutons d'aide des bornes de paiement de stationnement libre-service seront abaissés pour que les passagers utilisant des dispositifs de mobilité à roues ou les personnes de petite taille puissent les atteindre plus facilement.	31 décembre 2025	En cours Les boutons d'aide des bornes de stationnement seront remplacés pour améliorer l'accessibilité et seront placés à une hauteur accessible.
Les portes des toilettes universelles qui sont trop lourdes seront modifiées afin qu'elles ne dépassent pas les exigences en matière de poids maximal accessible et que les usagers puissent les ouvrir facilement.	1 ^{er} juin 2025	Terminée Des ouvre-portes automatiques ont été installés sur les portes des toilettes universelles jugées trop lourdes pour certains utilisateurs, afin de leur permettre de les ouvrir facilement et d'accéder aux toilettes universelles de façon autonome.
Les comptoirs des véhicules de location seront rénovés ou remplacés pour être à une hauteur accessible afin que les passagers assis puissent communiquer facilement avec le personnel.	En cours	En cours Les rénovations des comptoirs des véhicules de location sont en cours d'examen, et la nécessité d'apporter des modifications sera déterminée une fois l'examen terminé.
Les boutiques et les comptoirs de service seront remplacés, dans la mesure du possible, par des comptoirs à une hauteur accessible afin que les passagers assis puissent facilement effectuer leurs achats et communiquer avec le personnel.	En cours	En cours Les boutiques et les comptoirs de service seront rénovés et rendus accessibles, selon la planification continue des rénovations dans ces zones.

Les portes des deuxième et troisième étages des bureaux des employés de l'AAIH seront examinées et modifiées, au besoin, pour veiller à ce qu'elles ne dépassent pas les exigences en matière de poids maximal afin de permettre aux usagers d'ouvrir facilement les portes de ces couloirs.	En cours	Terminée Les portes des deuxième et troisième étage des bureaux des employés de l'AAIH ont été examinées et modifiées, au besoin, pour veiller à ce qu'elles répondent aux exigences en matière de poids maximal afin de permettre aux usagers d'ouvrir facilement les portes de ces couloirs.
--	----------	--

Dispositions des règlements liés à l'accessibilité de la LTC

À l'AAIH, nous sommes tenus de respecter les dispositions applicables des exigences de la LTC au paragraphe 170(1) de la LTC, notamment :

- Partie 1 du Règlement sur les transports accessibles aux personnes handicapées (RTAPH) : exigences applicables aux fournisseurs de services de transport : 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10(2), 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19(1), 20, 21, 22, 23;
- Partie 4 du Règlement sur les transports accessibles aux personnes handicapées (RTAPH) : exigences applicables aux exploitants de terminaux : 212(a), 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 225(1)(2)(a), 226, 227, 229, 230, 231;
- Règlement sur l'établissement des plans et des rapports en matière de transports accessibles (tous les articles).

Le Plan d'accessibilité publié en 2023 présente un résumé des mesures que nous prenons pour nous conformer à ces règlements, et le présent rapport d'étape fait le point sur l'état d'avancement des dispositions en suspens. Les tableaux ci-dessous comprennent des mises à jour des dispositions relatives à l'accessibilité de notre Plan d'accessibilité qui n'ont pas été jugées conformes aux exigences et qui sont en cours de résolution ou ont été corrigées au cours de la dernière année.

Dispositions relatives à l'accessibilité	Échéance	État
Notre site Web et notre site Web pour appareil mobile sont accessibles aux personnes handicapées et répondent aux exigences de conformité de niveau AA énoncées dans les Règles pour l'accessibilité des contenus Web.	31 décembre 2025	En cours Un examen complet de l'accessibilité du site Web a été effectué en 2024, et des mises à jour ont été apportées pour en améliorer l'accessibilité pour différents usagers, notamment en ce qui concerne le contraste des couleurs et la mise en page. Un examen final de l'accessibilité du site Web sera effectué afin de s'assurer que les mises à jour ont permis de corriger tous les obstacles relevés précédemment et de repérer ceux qui pourraient

		subsister. Tous les obstacles restants seront corrigés afin de répondre aux exigences du niveau de conformité AA énoncées dans les Règles pour l’accessibilité des contenus Web (WCAG).
--	--	---

Dispositions relatives à l'accessibilité	Échéance	État
Des kiosques en libre-service sont disponibles dans la zone consacrée aux enregistrements et aux douanes, et tous les efforts ont été déployés pour que les logiciels et le matériel des bornes répondent aux exigences énoncées à l'article 1.4, aux articles 3 à 7 et aux annexes B et C, à l'exclusion des notes accompagnant ces articles, de la Norme nationale du Canada ASC/CSA-B651.2-07 (R2017), intitulée Conception accessible des dispositifs interactifs libre-service. Toutes les exigences non satisfaites seront examinées et rectifiées afin de garantir l'accessibilité des bornes.	1 ^{er} juin 2024	Terminée Toutes les kiosques de stationnement ont été abaissées pour répondre aux normes d'accessibilité.
	31 décembre 2025	En cours Les boutons d'aide des bornes de stationnement seront remplacés pour améliorer l'accessibilité et seront placés à une hauteur accessible. Les clients pourront demander de l'aide en utilisant ces boutons d'aide jusqu'à ce que les mises à jour logicielles des bornes soient effectuées. Ils permettront aux clients de communiquer avec un·e employé·e contractuel·le des services de voiturier et au débarcadère, qui sera en mesure d'aider les usagers à se servir des bornes.
	31 décembre 2025	Terminée Il a été constaté que trois applications de compagnie aérienne ne répondaient pas aux exigences d'accessibilité des kiosques d'enregistrement. Elles n'ont donc pas été installées sur les kiosques. Les autres applications de compagnie aérienne installées sur les kiosques d'enregistrement ont été vérifiées et répondent aux exigences en matière d'accessibilité.
	31 décembre 2025	En cours Il a été constaté que le logiciel des bornes de stationnement devait être mis à jour pour répondre aux normes d'accessibilité des dispositifs interactifs libre-service.

		L'AAIH mène actuellement une étude et un plan sur le stationnement, comprenant l'examen des kiosques de stationnement existantes, et envisage la possibilité de les remplacer entièrement. L'étude sera terminée d'ici la fin de l'année, après quoi nous déterminerons si les kiosques seront mises à jour ou remplacées par des versions accessibles.
Dispositions relatives à l'accessibilité	Échéance	État
Un symbole international d'accessibilité, perceptible visuellement et tactilement, sera apposé à l'avant de toutes les bornes en libre-service qui respectent les exigences de la norme CSA B651.2-07 (R2017) mentionnée ci-dessus.	30 juin 2024	Terminée Des panneaux tactiles dotés du Symbole d'accès universel ont été installés à l'avant de tous les kiosques de stationnement, afin qu'ils soient visuellement et tactilement perceptibles.
	30 juin 2024	Terminée Des panneaux tactiles dotés du Symbole d'accès universel ont été installés à l'avant de tous les kiosques d'enregistrement, afin qu'ils soient visuellement et tactilement perceptibles.
Il y a une signalisation dans tous les lieux d'aisance pour animaux de compagnie. Tout nouveau lieu d'aisance pour animaux de compagnie sera également doté d'une signalisation indiquant, par des caractères tactiles et en braille, le lieu d'aisance désigné pour les animaux d'assistance.	1 ^{er} juin 2025	Terminée En plus des panneaux suspendus, des renseignements sur l'emplacement des lieux d'aisance pour animaux de compagnie ont également été ajoutés en boucle sur les tableaux d'affichage des vols et sur les nouveaux panneaux numériques suspendus.

Consultations

La section suivante comprend un résumé des consultations menées pour obtenir les commentaires des personnes handicapées et des organisations axées sur l'accessibilité représentant ces personnes, afin de les intégrer dans l'élaboration du présent rapport d'étape. Nous sommes reconnaissants du temps consacré à ces séances de consultation et tenons à remercier toutes les personnes qui y ont participé.

Dans le cadre de la préparation du présent rapport d'étape, des consultations ont été menées auprès de personnes handicapées, d'organisations et d'experts. Elles ont permis à l'AAIH de définir le contexte des améliorations en matière d'accessibilité et des obstacles à éliminer en fonction des exigences de la LTC.

La liste des personnes consultées, dont certaines ont choisi de rester anonymes, figure ci-dessous. Elle représente toutes les personnes consultées, sans donner leurs noms. Cependant, chaque expérience vécue, chaque consultation auprès d'un expert ou d'une organisation a été soigneusement consignée, datée et documentée. Les commentaires des participants ont permis de cerner les obstacles et de proposer des améliorations en matière d'accessibilité qui pourraient être envisagées au sein de l'aéroport dans tous les aspects liés à l'information, à la technologie, aux communications, à l'approvisionnement, à la conception et à la prestation de programmes et de services, au transport, à l'environnement bâti et à l'emploi pour les personnes ayant divers handicaps.

Les personnes ayant vécu une expérience qui ont été consultées sont les suivantes :

- Les personnes utilisant un dispositif de mobilité à roues et d'autres dispositifs d'assistance
- Les personnes sourdes, malentendantes et utilisant des technologies d'aide à l'audition
- Les personnes aveugles, malvoyantes ou ayant un handicap visuel
- Les personnes souffrant de perte de mémoire (leurs aidants)
- Les personnes ayant une déficience mentale
- Les personnes ayant un handicap lié à la flexibilité et à la dextérité
- Les personnes ayant des troubles d'apprentissage
- Les personnes autistes (leurs aidants)

Les organisations consultées sont les suivants :

- Fondation INCA
- Autorité sanitaire de la Nouvelle-Écosse, y compris le programme de santé mentale et de traitement des dépendances
- Alliance pour l'égalité des personnes aveugles
- Société de l'arthrite du Canada
- Autisme Nouvelle-Écosse
- Société canadienne de la sclérose en plaques
- Fondation Rick Hansen

Des consultations ont été menées pour certaines initiatives en matière d'accessibilité mises à jour cette année et décrites ci-dessous.

Formation du personnel

Une formation sur l'accessibilité est offerte à tout le personnel de l'AAIH, y compris un programme lancé en 2024 en partenariat avec le Conseil des aéroports du Canada et ses aéroports membres. Tous les membres du personnel interagissant avec les passagers doivent obligatoirement suivre cette formation. Les usagers consultés lors de l'élaboration du présent rapport d'étape ont indiqué que le personnel de l'aéroport est, de manière générale, bien formé, attentif et offre un bon soutien aux passagers. Plusieurs des personnes consultées ont constaté une amélioration des connaissances générales du personnel de l'aéroport en matière d'accessibilité.

Les commentaires reçus lors des consultations ont également encouragé le personnel de l'AAIH à poursuivre les formations sur l'accessibilité, notamment celles portant sur la sensibilisation et l'aide pratique, comme l'accompagnement de personnes ayant une déficience visuelle. Il a également été recommandé d'offrir des formations en présentiel afin d'en assurer la participation et l'efficacité.

Les commentaires concernant la formation sur l'accessibilité pour le personnel ont été examinés par l'équipe de l'expérience aéroportuaire qui, à compter de cette année, les intégrera en offrant des formations complémentaires et en améliorant le suivi de la formation sur l'accessibilité.

Aira

L'AAIH est devenu un partenaire d'accès d'Aira en 2023. Il s'agit d'une application qui offre des services humains-humain, axés sur l'interprétation visuelle au moyen d'une assistance à distance.

Avant son lancement, le service a été mis à l'essai par plusieurs usagers ayant une déficience visuelle, qui ont décelé des lacunes dans les cartes et les panneaux d'orientation de l'aérogare. Les panneaux d'orientation ont été mis à jour pour qu'il soit plus facile de naviguer, et les améliorations apportées aux panneaux se poursuivront dans le cadre de la planification future.

Les usagers qui ont mis à l'essai ce service ont fait l'éloge de cette application, mentionnant que celle-ci a accru leur autonomie et amélioré l'expérience globale des personnes ayant une déficience visuelle qui se déplacent dans l'aéroport.

Indicateurs tactiles d'attention

Des indicateurs tactiles d'attention ont été installés en haut des escaliers extérieurs dans l'ensemble de l'aéroport en 2024. Ces indicateurs avertissent les usagers qu'ils s'approchent d'une descente d'escalier et sont particulièrement utiles pour les personnes ayant une déficience visuelle.

Dans le cadre des consultations menées pour le présent rapport d'étape, une personne aveugle a effectué une visite du site. Elle a indiqué que les nouveaux indicateurs tactiles d'attention constituent un très bon dispositif de sécurité pour les escaliers, car ils les rendent beaucoup plus sécuritaires et facilitent l'orientation des personnes ayant diverses déficiences visuelles.

Lieux d'aisance pour animaux de compagnie

Des lieux d'aisance pour animaux de compagnie sont accessibles sur le site pour les personnes accompagnées d'animaux d'assistance. Dans le cadre des consultations menées pour le présent rapport d'étape, une personne aveugle a effectué une visite du site avec son animal d'assistance. Elle a souligné l'excellence des lieux d'aisance pour animaux de compagnie et a également formulé des commentaires pour les améliorer, comme résumé ci-dessous.

Les commentaires concernant les lieux d'aisance pour animaux de compagnie comprennent des recommandations visant à les agrandir, car la surface en gazon artificiel

est parfois trop petite pour certains chiens d'assistance. Il a également été recommandé de repositionner les accessoires, comme les bornes d'incendie, dans les coins des lieux d'aisance pour animaux de compagnie, afin de réduire les risques de trébuchement pour les usagers du site.

Les commentaires concernant les lieux d'aisance pour animaux de compagnie seront examinés par les services concernés afin de déterminer les modifications à apporter à ces lieux en vue d'améliorer l'expérience des usagers.

Boucles auditives

Des boucles auditives ont été installées à tous les comptoirs de service de l'aéroport, sous le contrôle de l'AAIH, notamment aux comptoirs d'enregistrement, aux kiosques d'information, aux comptoirs des passerelles, etc.

Une formation sur les boucles auditives a été offerte au personnel, aux bénévoles et aux entrepreneurs de l'AAIH à l'aéroport. Des renseignements sur ces nouvelles boucles auditives ont été ajoutés au site Web afin que les usagers sachent en quoi consiste ce service et comment l'utiliser.

Dans le cadre des consultations menées pour le présent rapport d'étape, une personne ayant une déficience auditive a effectué une visite du site. Elle a indiqué que les nouvelles boucles auditives avaient permis de réduire le stress et la pression liés au voyage, car elle pouvait communiquer plus facilement avec le personnel. Elle a mentionné que l'amplification du son grâce à la boucle auditive lui permettait d'entendre les membres du personnel dans les moindres détails.

Les commentaires sur les boucles auditives comprenaient également des recommandations visant à augmenter l'utilisation de matériaux d'insonorisation sur le site afin d'améliorer l'expérience acoustique et de réduire le bruit ambiant, ainsi qu'à installer des boucles auditives dans d'autres zones de l'aéroport, notamment dans les espaces loués.

Les commentaires indiquent également que si les personnes n'ont pas activé la fonction de phonocapteur de leur dispositif d'écoute assistée avant d'arriver sur le site, il arrive qu'elles ne soient pas en mesure de se connecter aux boucles auditives. Il a toutefois été souligné que les récepteurs portatifs amplifiés représentaient une solution secondaire efficace pour améliorer la clarté de l'information transmise, sans qu'il soit nécessaire de connecter un appareil à la boucle auditive.

Les commentaires portaient également sur la nécessité de communiquer des instructions supplémentaires concernant les boucles auditives, par exemple des informations sur la portée des boucles auditives et sur ce à quoi on peut s'attendre lorsqu'on y est connecté, notamment si l'on peut entendre les annonces publiques générales lorsqu'on y est connecté.

Les commentaires concernant les boucles auditives seront examinés par les services concernés afin de déterminer les modifications à apporter à cette nouvelle fonctionnalité pour améliorer l'expérience des usagers ayant une déficience auditive.

Aviateurs de l'autisme

L'AAIH collabore étroitement avec Autisme Nouvelle-Écosse pour planifier et mettre en œuvre le programme « Aviateurs de l'autisme ». Ce programme, qui a d'abord été mis sur pied à l'aéroport Stanfield d'Halifax, est maintenant utilisé dans d'autres régions du Canada afin de permettre aux personnes autistes de se familiariser avec les aéroports, de s'y déplacer et de leur fournir les ressources de soutien nécessaires.

L'AAIH dirige ce programme afin de créer pour les personnes autistes la possibilité de se familiariser avec le parcours de l'aéroport, du débarcadère jusqu'à la passerelle d'embarquement et à l'embarquement dans l'avion. Les Aviateurs de l'autisme fournissent des ressources, notamment un sac de voyage, des outils et de magnifiques cartes illustrées, qui donnent une représentation visuelle et physique de l'expérience. Grâce à ce programme, un plus grand nombre de personnes ont pu voyager en toute confiance et tout confort. Il se poursuivra grâce aux efforts et au travail acharné de l'aéroport, en collaboration avec Autisme Nouvelle-Écosse.

Dans le cadre de l'élaboration du présent rapport d'étape, les membres Autisme Nouvelle-Écosse ont été consultés et ont fait part de leurs commentaires sur le programme Aviateurs de l'autisme. Les commentaires ont souligné les efforts déployés par l'AAIH pour offrir une expérience aéroportuaire inclusive, ainsi que l'excellente relation de travail que l'AAIH entretient avec Autisme Nouvelle-Écosse. L'AAIH et Autisme Nouvelle-Écosse travaillent ensemble afin d'offrir régulièrement des occasions de formation à l'aéroport, ainsi que des possibilités de bénévolat.

Autisme Nouvelle-Écosse a également exprimé le souhait de proposer le programme Aviateurs de l'autisme deux fois par an, au lieu d'une fois par an, pour que davantage de personnes puissent participer à ce programme. L'AAIH partage ce souhait et prévoit donc de tenir une deuxième journée annuelle du programme Aviateurs pour l'autisme à l'avenir.

Programme Cordons de tournesol

En 2024, Halifax Stanfield a lancé le programme Cordons de tournesol, qui permet aux usagers du site ayant un handicap invisible et pouvant avoir besoin d'un soutien supplémentaire de se faire reconnaître en portant un cordon tournesol. Une formation à ce programme a été offerte à tous les membres du personnel interagissant avec les passagers.

Dans le cadre de l'élaboration du présent rapport d'étape, les membres Autisme Nouvelle-Écosse ont été consultés et ont fait part de leurs commentaires sur le programme Cordons de tournesol. Les commentaires ont souligné les efforts déployés par l'AAIH pour offrir une expérience aéroportuaire inclusive, ainsi que les avantages de ce nouveau programme, en particulier pour les personnes autistes.

Aspects acoustiques et sensoriels

Lors de l'élaboration du présent rapport d'étape, nous avons consulté des personnes ayant vécu diverses expériences, y compris des personnes neurodivergentes. Les commentaires pertinents pour les personnes neurodivergentes ont été transmis à l'AAIH, notamment des recommandations visant à augmenter l'utilisation de matériaux d'insonorisation dans l'aérogare afin d'améliorer l'expérience acoustique, de réduire le bruit ambiant, comme la musique dans les espaces loués, et de prévoir des espaces calmes et sensoriels. Les commentaires recommandaient spécifiquement l'aménagement d'une salle calme et sensorielle dans la zone des départs de l'aérogare.

Les commentaires concernant les aspects acoustiques, y compris les espaces calmes et sensoriels, seront examinés par les services concernés afin de déterminer comment apporter des changements qui amélioreront l'expérience des personnes neurodivergentes. La construction d'une nouvelle salle calme et sensorielle à l'aéroport, et ce projet figurera dans le prochain Plan d'accessibilité qui sera publié en juin 2026.

Tables de changement universel

Lors de l'élaboration du présent rapport d'étape, nous avons consulté de nombreuses personnes qui utilisent un dispositif de mobilité à roues. Les commentaires recueillis lors de ces consultations ont mis en lumière les améliorations apportées par l'aéroport pour accroître l'accessibilité.

Les commentaires recueillis lors de ces consultations comprenaient la recommandation d'installer des tables de changement universel à l'aéroport. Les tables de changement universel permettent aux usagers, en particulier les personnes à mobilité réduite, de se changer en toute sécurité et dans le respect de leur dignité.

L'installation de tables de changement universel est abordée ci-dessus dans le présent rapport d'étape, dans la section consacrée à l'environnement bâti. L'initiative prévoit l'installation d'une table à langer universelle au cours de l'année à venir. Il est également prévu d'installer deux tables de changement universel supplémentaires dans différentes

zones de l'aérogare lors des travaux de rénovation des toilettes universelles. Des mises à jour sur l'installation de tables de changement universel à l'aéroport seront fournies dans le prochain Plan d'accessibilité, qui sera publié en juin 2026.

Kiosques de recharge pour dispositif de mobilité électrique

Trois kiosques de recharge pour dispositif de mobilité électrique ont été installés dans différentes zones de l'aérogare, notamment dans la zone des arrivées, près du comptoir du transport terrestre, dans la zone des départs des vols intérieurs et internationaux, près de la porte 20, et dans la zone des départs vers les États-Unis, près des toilettes.

Lors de l'élaboration du présent rapport d'étape, nous avons consulté une personne qui utilise un dispositif de mobilité électrique et qui nous a fait part de ses commentaires concernant le kiosque de recharge pour dispositif de mobilité électrique située dans la zone des arrivées. Les commentaires recueillis lors de cette consultation ont souligné l'avantage de disposer de deux options de recharge à chaque borne, qui peuvent varier selon le dispositif à recharger.

Il a été recommandé de déplacer la borne de recharge dans la zone des arrivées afin qu'elle ne soit pas isolée, qu'elle soit placée à proximité des sièges disponibles pour les accompagnants et qu'elle soit située au centre de l'aérogare, à proximité de commodités telles que les toilettes, les fontaines, l'aire de restauration et d'autres magasins et services. Les commentaires ont également souligné que l'emplacement actuel dans la zone des arrivées, près du comptoir du transport terrestre et de l'entrée du bureau des douanes, n'était ni accueillant ni pratique, et pouvait représenter un défi pour gérer des enfants tout en rechargeant un dispositif.

Les commentaires concernant les kiosques de recharge pour dispositif de mobilité électrique seront examinés par les services concernés afin d'étudier les possibilités d'apporter des changements qui amélioreront l'expérience des personnes à mobilité réduite.

Options de transport accessible

Des options de transport accessible sont offertes à Halifax Stanfield, notamment les transports en commun et les services de taxi accessible. Lors de l'élaboration du présent rapport d'étape, nous avons consulté de nombreuses personnes qui utilisent un dispositif de mobilité à roues. Les commentaires recueillis lors de ces consultations ont mis en lumière les améliorations apportées par l'aéroport pour accroître l'accessibilité, tout en formulant des recommandations visant à offrir davantage d'options de transport accessibles à l'aéroport.

L'ajout de fournisseurs de services de transport accessibles est abordé plus haut dans le présent rapport d'étape, dans la section consacrée au transport. D'autres options de transport accessibles seront fournies et des renseignements sur ces services seront affichés sur le site Web.

Conclusion

À l'AAIH, nous nous engageons à éliminer les obstacles à l'accessibilité et à fournir une aéroport exempté d'obstacles et inclusive pour les personnes ayant différentes capacités. Au fil du temps, nous en sommes venus à reconnaître l'importance de recevoir les commentaires des membres de notre collectivité.

Nous poursuivons notre engagement à garantir à chacun un environnement sûr, accessible et accueillant, et nous souhaitons remercier tous ceux qui ont participé à la consultation ainsi qu'à la préparation et à la publication du présent rapport d'étape.